

ON S'ABONNE
 à Cahors, bureau du Journal,
 chez A. LAYTOU, imprimeur,
 ou en lui adressant franco un mandat
 sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
 LOT, AVEYRON, CANTAL,
 ZÉ, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE,
 TARN-ET-GARONNE:
 Un an, 16 fr.
 Six mois, 9 fr.
 Trois mois, 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS:
 Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16
et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAYAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS :
ANNONCES.
 25 centimes la ligne,
RÉCLAMES.
 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus
 à Cahors au bureau du Journal
 rue de la Mairie, 6, et se paient
 d'avance.

Les Lettres ou paquets non
 affranchis sont rigoureusement re-
 fusés.

L'ABONNEMENT
se paie d'avance.
 Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
 la Mairie, 6.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on verra se désabonner.

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :
 Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot.
 Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des
 annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).
 Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo du
 Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans
 le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 13 Avril 1867.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 11 avril	66 45	96 10
Du 12	66 90	95 75
Du 13	66 90	95 80

BULLETIN

La Prusse a grandi, démesurément grandi dans ces derniers temps et pourtant on se prend à douter de sa puissance réelle si l'on considère les difficultés que rencontre M. de Bismark à unifier pratiquement les pays qu'il a gagnés à son Souverain. De par le droit du vainqueur il a décrété l'annexion ; réussira-t-il à faire l'union là où l'antagonisme a existé de tout temps ? C'est une question de stabilité pour son œuvre. Dans e Sleswig, il lui faut lutter contre des antipathies non déguisées. Les refus de prestation de serment se multiplient, la force-armée est obligée d'intervenir. D'après le Correspondant de Hambourg, tous les Sleswigois de la landwehr et de la réserve qui ont refusé de prêter le serment du drapeau, sont conduits, par la gendarmerie, au chef-lieu de leurs districts. Le délai qui leur avait été accordé pour prêter ce serment est passé, et tous ces hommes, au nombre de 2,000 environ, ont renouvelé leur premier refus.

Si l'on en croyait certains journaux, dès demain le canon tonnerait du Luxembourg au pont de Kell. Il est consolant de voir que la situation, quoique grave, n'est pas aussi tendue entre Paris et Berlin que plusieurs le prétendent. Les déclarations de M. de Bismark au Reichstag ne semblent pas devoir entraîner de complication immédiate. Le langage de M. de Moustier prouve, d'autre part, que le gouvernement impérial veut consulter loyalement les puissances signataires du traité de 1839. Donc on peut espérer une solution pacifique des questions pendantes. Des correspondances de Berlin affirment que le roi Guillaume viendra sûrement visiter l'Exposition universelle et que S. M. a promis à l'Empereur de descendre aux Tuileries.

D'après quelques journaux étrangers, la ques-

tion du Luxembourg pourrait être résolue immédiatement par l'évacuation des Prussiens, si notre gouvernement renonçait à acquérir cette province. Rien néanmoins ne confirme une telle assertion. Quoiqu'il arrive, la France ne sera pas seule, comme le dit un journal anglais, elle a des amitiés qui se transformeraient en solides alliances, si la politique loyale et conciliante du gouvernement impérial était méconnue.

Une correspondance anglaise dit à propos de la question Luxembourgeoise que l'opinion de l'Angleterre au sujet du Luxembourg ne saurait être appréciée d'après les déclarations des ministres. Les relations de famille entre la reine et la cour de Prusse exigent une certaine réserve de la part des conseillers de la couronne. Mais, de même qu'une proche parenté entre le prince de Galles et la cour de Danemark n'a pas épargné à ce royaume un démembrement, les liens de famille entre les cours de Londres et de Berlin n'exerceraient pas la moindre influence en faveur de la Prusse. Le peuple anglais est mécontent de la conduite de la Prusse, et il apprécie comme il convient la politique pacifique de l'Empereur des Français. Quoi qu'il arrive, l'Angleterre sera du côté de la France.

Le ministre de la guerre a dû prendre des mesures assez importantes pour la réorganisation efficace de l'armée et l'application des dispositions soumises à la Chambre. Les soldats en semestre ont été rapelés. Les congés de quinzaine accordés souvent aux sous-officiers en garnison dans les grandes villes sont suspendus. Tous les sous-officiers de l'armée ont été pourvus de fusils Chassepot et expliquent la théorie de cette arme à leurs hommes ; de sorte que peu d'heures suffiront à ceux-ci pour s'en servir utilement, dès qu'elles leur auront été distribuées.

Le bruit court que le camp de Châlons s'ouvrira plus tôt cette année que les précédentes. Ce bruit est sans fondement.

Sur nos 80,000 hommes de l'armée d'Afrique 50,000 ont été centralisés dans les provinces d'Alger et d'Oran. Les grands commandements militaires du Sud ont reçu ordre de diriger sur la ligne de Lyon une partie des effectifs. L'état sanitaire est excellent parmi nos troupes rentrées du Mexique.

Une guerre entre l'Angleterre et l'Espagne

ravaillé. Il faut que le croquant soit digne du contenu.

A peine Brunelli s'était-il retiré qu'on annonça le duc de Grimaldi, ambassadeur d'Espagne.

« Mon bien cher ami, qu'elle aimable surprise ! » s'écria le cardinal en faisant quelques pas au-devant de lui, les bras ouverts et le sourire sur les lèvres.

Mais le duc ne fit pas attention à cet accueil ; il s'avança d'un air hautain et demanda d'un ton solennel :

« Savez-vous quelle injure vos gens ont faite aux miens ? »

— Une injure ? répéta le cardinal, jouant l'ignorance. On m'a dit que votre cuisinier avait eu une querelle avec le mien : voilà tout.

— On vous a donc laissé ignorer que le vôtre a fait main-basse sur ma propriété, comme un voleur de grands chemins ? car ce poisson était à moi, il appartenait à l'ambassade espagnole, conséquemment à l'Espagne.

— Était-il payé ?

— Non, mais il était retenu, c'est tout comme.

— Pardon !

— Ainsi vous êtes résolu à me le disputer ?

— Le contraire serait vous donner raison, et je ne le puis. Au reste, que nous importe ce différend de nos cuisiniers ? En quoi intéresse-t-il l'Espagne et la France ? Laissons ces gens-là vider leur querelle entre eux, et, s'il y a des têtes ensanglantées, faisons bander les blessures, et que tout soi dit.

— Vous prenez la chose avec votre légèreté de poète, dit amèrement le duc. Quant à moi je la vois d'un autre oeil. Il ne s'agit point d'une simple dispute entre nos domestiques, mais d'une insulte que l'Espagne a reçue de la France en présence de Rome. C'est donc au nom de l'Espagne que je demande satisfaction.

— Si vous prenez l'affaire au sérieux, je vais être

est peu probable. Néanmoins le gouvernement britannique semble décidé à exiger une amende honorable. On écrit de Plymouth que le vapeur à hélice Rodney, qui devait partir pour la Chine, a reçu l'ordre de rester, cet ordre est motivé, dit-on, par le différend anglo-espagnol.

On écrit de St-Petersbourg que le conseil de l'Empire a voté le budget dans lequel les recettes et les dépenses s'équilibrent au chiffre de 444 millions de roubles. La Pologne figure dans ce budget pour 16 1/2 millions de recettes et 19 millions de dépenses.

D'après les dernières nouvelles d'Amérique, M. Seward aurait écrit à Juárez pour l'engager à traiter Maximilien en prisonnier de guerre s'il venait à être capturé.

Pour le bulletin politique, A. Laytou.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Amsterdam, 10 avril, 6 h. soir.

La Bourse a été très-ferme en clôture sur le bruit que le roi avait abdiqué la couronne ducal de Luxembourg en faveur du prince Henri. Ce bruit rencontre, d'ailleurs beaucoup d'incrédulités.

New-York, 10 avril, soir.

Le Gouvernement de la Géorgie a saisi la Cour Suprême d'une requête tendant à faire suspendre la loi de reconnaissance de la Géorgie. Le Sénat a ratifié, presque à l'unanimité, le traité de cession de l'Amérique russe aux Etats-Unis.

Constantinople, 9 avril.

Oumer-Pacha a exigé, avant de partir pour Candie, 25 millions de piastres pour la solde des troupes.

Belgrade, 10 avril.

La plus grande partie de la garnison turque a évacué aujourd'hui la forteresse. Ces troupes ont descendu le Danube.

Florence, 10 avril, soir.

Les journaux publient la liste du nouveau ministère. Elle est conforme à celle qui a été télégraphiée. Seulement l'Opinion dit que le portefeuille des affaires étrangères est offert au sénateur Campello. Les nouveaux ministres ont prêté serment entre les mains du roi.

L'audition des témoins, dans le procès Persano, est terminée.

A la Chambre des députés, M. Ferrari a interpellé le gouvernement sur les causes de la crise ministérielle. Le baron Ricasoli a répondu qu'il ne pouvait pas donner d'explications. L'incident n'a pas eu de suite.

Ont prêté serment entre les mains du roi les membres suivants du nouveau cabinet :

MM. Battazzi, présidence du Conseil et intérieur ; Tecchio, justice ; Revel, guerre ; Pescetto, marine ; Ferrard, finances ; Coppino, instruction publique ; Giovanola, travaux publics ; Blasio, agriculture. On attend la réponse du sénateur (en ce moment absent) à qui est destiné le portefeuille des affaires étrangères.

forcé, à mon grand regret, d'en faire autant. Mais je ne vois pas quelle satisfaction on peut réclamer de ce chef.

— Ainsi vous refusez de me restituer ce poisson ?

— Il le fait bien, puisque vous dites que Rome se préoccupe de cette affaire. La France ne peut avoir l'air de céder à d'injustes prétentions de l'Espagne.

— C'est-à-dire que vous voulez la rupture de nos relations amicales ?

— Est-il bien possible qu'elles soient sérieusement compromises par cette bagatelle ? demanda vivement le cardinal de Bernis. Une si ancienne amitié, une intelligence si parfaite entre deux puissances dont les rapports peuvent ébranler ou raffermir la paix européenne !

L'honneur est la première loi de l'Espagnol, reprit fièrement le duc, et quiconque blesse le nôtre ne peut plus être mon ami. Les habitants de Rome connaissent tous l'injure et s'y sont associés.

— Eh bien, montrez-leur, à ces grands enfants, que nous ne voyons l'un et l'autre qu'une plaisanterie dans tout cela. Mangez demain de ce poisson avec une mine riante, et ils rougiront de leurs puérités.

— Vous allez faire parade de cette rareté devant les grands et tout le corps diplomatique ? s'écria Grimaldi en palissant.

— Ce mets a été acheté pour cette occasion ; il faut bien qu'il soit servi !

— En ce cas j'aurais le regret de ne pouvoir assister à votre fête, dit le duc en se levant. Vous ne pouvez exiger que je vienne subir cette humiliation.

— Réfléchissez-y ! reprit le cardinal avec tristesse. Votre absence à cette fête officielle sera interprétée, non-seulement comme une rupture du duc de Grimaldi avec son vieil ami le cardinal, mais encore comme une rupture de l'Espagne avec la France.

Madrid, 10 avril, soir.
 La Banque de Cuba a suspendu ses paiements. Son passif s'élève à 500,000 peses, (2,700,000 fr.).
 Les députés ont commencé la discussion du bill d'indemnité à accorder au ministre Narvaez.

LES VŒUX DU LUXEMBOURG

Sur les trois conditions loyalement mises par la France à l'acquisition du Luxembourg, deux sont dès à présent réalisées : l'adhésion du roi de Hollande et le consentement des populations. La première résulte des négociations elles-mêmes, que le cabinet de La Haye n'aurait pas engagées s'il avait dû plus tard y contredire. La seconde a pour témoignage les manifestations caractéristiques des habitants de l'ancienne province française.

Ces jours derniers, le roi Guillaume III a reçu des mains de plusieurs notables luxembourgeois, délégués à cet effet par leurs concitoyens, une pétition dont on va lire les passages principaux. Ce document est signé d'un grand nombre de négociants, propriétaires, artisans, cultivateurs, ecclésiastiques, magistrats, conseillers municipaux, etc. Après avoir exprimé leurs sentiments affectueux pour S. M. Royale et Ducale, les pétitionnaires reconnaissent que la dissolution de l'ancienne Confédération germanique ne leur permet pas de conserver une autonomie dont la Prusse, au premier moment venu, ferait probablement bon marché. Ils ajoutent :

« Nous sympathies, nos mœurs, nos traditions, notre sentiment énergique d'égalité, nos franchises séculaires, nous attirent, nous vers elle, mais bien vers la France. C'est là que nous tous pourrions retrouver une nouvelle patrie, nous faire un nouvel avenir. Et ces sentiments, ces espérances, le pays entier les partage.

« Si la guerre était sur le point d'éclater, quelle que puisse en être l'issue, nous en serions les premières victimes : déjà nous tremblons pour nos foyers, nos familles, notre sort.

« Votre Majesté comprendra nos alarmes, excusera nos plaintes. Si, comme nous, vous craignez que notre indépendance quelque chère qu'elle nous soit, ne puisse nous être garantie, vous pouvez, Sire, sans faiblir à votre mission paternelle, et sans compromettre les intérêts du Luxembourg, accéder au désir de la France.

« L'amour désintéressé pour votre cher pays, la sollicitude pour son avenir, nous inspirent ce langage. »

On le voit, les habitants du Luxembourg,

— Soit ! répliqua le duc ; mieux vaut la guerre ouverte qu'une défaite déguisée. Adieu, M. le cardinal !

Il fit un pas vers la porte ; Bernis le retint et chercha, en quelques mots chaleureux, à lui faire envisager les conséquences de cette rupture. Mais le duc demeura inflexible.

« Adviene ce pourra ! s'écria-t-il. Notre honneur avant tout ! Jamais l'Espagne ne fléchira devant l'arrogance française ! »

Grimaldi sortit sans saluer et referma la porte avec violence. Le cardinal le suivit d'un regard mélancolique.

« A quoi tiennent les amitiés ! murmura-t-il ; un rien suffit pour briser une liaison ancienne. Et quels effets peut produire une cause insignifiante ! Un malheureux poisson va peut-être changer la face des affaires européennes. »

LA FÊTE DU CARDINAL DE BERNIS.

Il était enfin venu, le jour de la fête !

Avec quelle joyeuse impatience, avec quel mélange de plaisir et d'inquiétude Natalie l'avait attendu ! Comme elle avait assiégué Paulo de questions sur le cardinal, sur la société qu'elle rencontrerait chez lui, sur les usages et les convenances qu'elle aurait à observer ! Elle craignait d'être fort gauche et fort empruntée dans le monde. Le comte la rassurait, l'exhortant à rester elle-même, à être aussi naturelle, aussi naïve, aussi enjouée qu'au milieu de ses arbres et de ses fleurs.

Nous ne décrivons pas les salons du cardinal, les guirlandes de verdure, les festons de gaze aux vives nuances, les glaces, les girandoles, les grottes de

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 13 Avril 1867.

NATALIE

NOUVELLE

Imitation de l'Allemand.

CHAPITRE IV Suite.

Le lendemain matin, le cardinal de Bernis était dans son cabinet avec Brunelli, son majordome, qui lui racontait l'histoire du poisson. Il écoutait attentivement, et son large front se rembrunissait par degrés.

« C'est une fâcheuse affaire, dit-il en secouant la tête.

— Quoi ! Votre Excellence n'est pas contente de ce tour délicieux, dont nous sommes tous enchantés, dont MM. les secrétaires de la légation eux-mêmes s'amuse de tout leur cœur ?

— Et vous croyez que Gianettino était dans son droit ?

— Sans aucun doute, Excellence.

— En ce cas, et puisque tout Rome connaît l'affaire, nous irons jusqu'au bout. Le poisson figurera demain à notre table, et d'une seule pièce.

— Nous n'avons pas de plat assez grand.

— Courez chez l'orfèvre en commander un. Qu'il vous le fasse pour demain, en argent, et richement.

La reproduction est interdite.

obligés de chercher un appui solide, une protection puissante demandent à rentrer dans la famille française...

Cela étant manifeste, est-il impossible que les gouvernements signataires du traité de 1839 n'adhèrent pas à la cession projetée?

Nous recevons une correspondance de Berlin, en date du 8 avril, ainsi conçue:

« Une réunion populaire, à laquelle n'assistait qu'environ 200 hommes, a eu lieu hier dans une salle publique pour discuter la question du Luxembourg... »

« La réunion populaire déclare que « la province du Luxembourg ne doit jamais être séparée de l'empire allemand... »

Revue des Journaux

LA FRANCE.

On lit dans la France, sous la signature de M. Rigaud:

« Si nous sommes bien informés, ce ne serait pas dans une conférence, comme on paraît le croire, que l'on s'occuperait de faire connaître leur opinion sur la question du duché de Luxembourg... »

« Voici, d'après nos renseignements, les deux questions qui seraient posées: »

« 1° Le roi de Hollande a-t-il le droit de céder le duché de Luxembourg? »

« 2° La Prusse, après les agrandissements qu'elle a obtenus par suite de la dernière guerre, est-elle fondée à faire occuper la place de Luxembourg par ses troupes? »

« On connaît déjà l'opinion de l'Angleterre dont lord Stanley s'est fait l'organe dans le Parlement... »

« On lit dans la France, sous ce titre: « Les Meetings de Berlin » et sous la signature de M. Rigaud, à des manifestations de cette nature... »

coquillages masqués par des oranges, touffus, les fontaines d'essences au parfums enivrants, la musique les parfums, le jardin illuminé...

« Je n'y suis pas initié moi-même, répondit-il enfin. Mais voyons quels hôtes attendés nous arrivent! »

« C'étaient Natalie et le comte Paulo. Eblouie de la clarté soudaine qui l'inondait, Natalie s'arrêta un moment, une éclatante rougeur envahit ses joues... »

« Protège-moi, Paulo! j'ai peur au milieu de cette foule. »

« La princesse Natalie Tarakanoff et le comte Paulo! » annonçait-on au même instant.

A ce nom étranger, tous les regards se tournèrent vers la porte et s'arrêtèrent pleins d'étonnement et d'admiration sur cette belle jeune fille.

à guère habitués à des ménagements envers l'opinion publique, quand elle est contraire à ses vues. Si donc le meeting de Berlin a pu délibérer sans obstacle, il est évident que son abstention la rend, dans une certaine mesure, solidaire de cet appel aux passions nationales.

« Or, selon nous, dans les circonstances où nous sommes de telles démonstrations ne peuvent être que profondément regrettables. Elles surexcitent, en effet, le sentiment public et elles ouvrent la porte à des représailles difficiles à contenir, quand le peuple dont elles éveillent les susceptibilités s'appelle la France. »

L'ÉTENDARD.

M. Auguste Vitu s'exprime ainsi dans l'Étendard: « La prolongation de l'occupation prussienne équivalait à une espèce d'annexion que ni le grand-duc, ni les habitants du grand-duché, ni la France ne peuvent regarder d'un œil indifférent... »

SIÈCLE.

M. Henri Martin adresse de Florence au Siècle une lettre sur l'affaire du Luxembourg.

« Il y a ici deux questions dans une, écrit M. Martin: 1° l'occupation de Luxembourg par les prussiens, 2° l'acquisition du Luxembourg par la France. »

« Si les prussiens, sans aucun droit, sans aucun prétexte, entendaient se maintenir dans la possession du Luxembourg; c'est-à-dire dans un poste purement offensif contre la France, ils nous provoqueraient formellement, ils nous déclameraient implicitement la guerre, et cette guerre, nous devrions l'accepter avec résolution... »

« Mais si les prussiens évacuent le Luxembourg, l'honneur et les intérêts vitaux de la France sont-ils engagés dans l'acquisition de ce coin de terre jusqu'à en faire l'objet d'un casus belli? »

Ici, M. Henri Martin n'hésite pas à se prononcer pour la négative, non seulement au nom de l'humanité, mais au nom des vrais intérêts de la France et de l'Europe; en effet, « dans l'état actuel des choses, toute guerre entre la France et l'Allemagne livre Constantinople à la Russie. »

LE MONDE.

Le Monde fait observer que la loi sur les conseils municipaux que discute, en ce moment, le Corps législatif, contient deux dispositions principales « elle remet, écrit M. Bavelet, aux conseils municipaux, le droit de décider souverainement une foule de questions qui étaient jusqu'à présent soumises à l'approbation préfectorale... »

à son ami, il le lui révélait en cette circonstance en même temps qu'au monde. Elle était princesse, elle avait un rang dans la société; ni Paulo ni Carlo n'auraient à rougir d'elle! Mais où était donc Carlo? A cette pensée, l'orgueil se tut dans le cœur de Natalie; elle oublia qu'elle était princesse pour ne plus se souvenir que d'une chose: c'est que Carlo, son maître de chant, lui avait promis d'assister à cette fête.

Un profond silence s'était fait dans la salle; on regardait la nouvelle venue, on chuchotait, on laissait échapper à demi-voix des exclamations admiratives; plus d'une jolie femme pâlisait et se mordait la lèvre avec dépit. Natalie ne s'en doutait pas. Dans sa candeur, elle ignorait combien elle était belle; et elle était ce soir-là d'une beauté idéale. Avec sa robe de satin blanc et les diamants qui étincelaient dans ses cheveux, à son cou et à ses bras, elle ressemblait à un lis humide d'une rosée dont chaque goutte réfléchit les feux du soleil. Elle en avait la blancheur et la délicatesse exquis. Le cardinal lui-même resta un moment comme ébloui et comme privé de l'usage de la parole. Enfin, il remercia le comte en termes gracieux et adressa à la princesse un compliment auquel elle répondit d'un ton badin, avec un enjouement naïf qui ravit l'ambassadeur. Il lui offrit le bras pour aller, suivi du comte Paulo, la présenter à quelques dames.

Cependant, la vie s'était faite derrière ces rideaux baissés qui gardaient toujours leur secret. On se hâta d'allumer les lampes et d'arranger les fleurs et les draperies. Un tableau, qui avait tout à fait l'air d'un décor, formait le fond d'une sorte de petite scène, séparée par une simple tenture d'un cabinet de toilette, dont une psyché occupait le milieu. Devant cette psyché, une jeune femme mettait la dernière main à sa parure, chiffonnant un nœud par ici, rerossant une fleur par là. Son costume grec faisait

principaux le droit de voter des contributions extraordinaires jusqu'à concurrence de 5 centimes. Cet impôt, avec le mode de composition des conseils municipaux, ce seront principalement les propriétaires qui le paieront, et ce sont eux qui contribueront le moins à le voter. On supprimera les taxes d'octroi qui pèsent sur tout le monde, pour les remplacer par des centimes additionnels qui pèseront surtout sur la propriété.

« Le projet de loi contient d'autres dispositions relatives à l'organisation de l'administration municipale elle-même. Jusqu'ici les maires et les conseillers municipaux se renouvelaient en même temps, tous les cinq ans. La durée d'exercice des conseils municipaux est prolongée de deux ans, et désormais ils se renouvelleront intégralement tous les sept ans. »

L'ÉTENDARD.

On lit dans l'Étendard.

« On nous assure que des poursuites sont dirigées contre le journal la Liberté, à raison de l'article publié dans son numéro d'hier soir, sous ce titre: Ce qu'il en coûte pour dire la vérité. »

Pour extrait: A. Layton.

Nouvelles du jour.

Mercrredi, à l'ouverture de la séance du Corps législatif, M. le président Schneider a fait connaître que MM. Saint-Paul, Segris, Larabure, etc., qui avaient déposé une demande d'interpellation au sujet du Luxembourg, l'ont retirée après avoir entendu les déclarations de M. de Moustier, au nom de l'Empereur et en considération de l'état actuel des négociations diplomatiques.

Les bureaux ont examiné les demandes d'interpellation sur le même objet présentées: l'une par M. Jules Favre et d'autres membres de la gauche; l'autre par M. Lambrecht et plusieurs de ses collègues. L'une et l'autre demande ont été écartées.

La Chambre a continué la discussion du projet de loi sur les conseils municipaux.

Les ministres se sont réunis, aujourd'hui, au Palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

Le bulletin hebdomadaire du Moniteur du soir, débute par un paragraphe dans lequel est apprécié, avec précision, l'attitude du gouvernement de l'Empereur. Après avoir rappelé la feuille officielle dit que « l'on peut être persuadé que la France saura concilier les exigences de la dignité nationale avec les intérêts de la paix et les sentiments de modération et de justice. »

Le roi des belges est attendu, ce soir, à Paris. S. M. Léopold II, qui voyage dans une stricte incognito, descendra à l'hôtel Walewski, avenue Montaigne.

Depuis hier, les journaux la Liberté et l'Avenir national ne sont plus distribués sur la voie publique; mais ils continuent à être vendus dans les librairies parisiennes, qui ont établi des crieurs pour cette spéculation.

M. de Grammont, ambassadeur de France à Vienne, est arrivé ce matin à Paris.

Le transport la Floride est arrivé, hier, à Saint-Nazaire, amenant en France un contingent de passagers militaires et un chargement de matériel de guerre. On attend, après-demain, le paquebot la France qui ramène aussi des troupes du Mexique.

ressortir dans tout son éclat sa beauté séduisante.

Car elle était belle, cette femme aux yeux noirs ardents et aux cheveux d'ébène lustrés, nés à la grecque, rassemblés sur le cou; elle était belle avec ces lauriers qui couronnaient son front superbe, avec cette robe diaphane qui flottait à longs plis autour de sa taille majestueuse, avec ses bras potelés ornés seulement de bracelets d'or, avec ses épaules nues et ce cou dégagé, aux formes si nobles et si fières.

Mais son visage n'était pas grec comme son costume. Il y manquait la pureté des lignes, la sérénité calme de l'expression, la chasteté sévère. Tout en se regardant avec attention dans la glace, elle murmurait des paroles incohérentes, des rimes, des vers isolés. Parfois elle jetait les yeux sur une petite table où l'on voyait quelques livres ouverts.

« Allons, dit-elle avec un sourire de satisfaction, me voilà prête et armée de toutes pièces. J'ai parfaitement présentes à la mémoire ces rimes de Pétrarque et du Tasse; je n'ai pas à craindre de rester court au milieu d'une improvisation! Ah! ils vont m'admirer, ces bons Romains; je vais les enthousiasmer, les enflammer, plonger MM. les cardinaux dans une telle extase qu'ils parviendront enfin à persuader le Pape de me faire couronner au Capitole. C'est là le but où tendent tous mes desirs, et je l'atteindrai, je le veux, il le faut, dussé-je y sacrifier mon salut et mon honneur! »

Elle jeta un nouveau coup d'œil sur la psyché et poursuivit:

« Je suis belle, bien belle; comment se fait-il donc alors que Carlo ne m'aime plus? Le perfide! Me délaissais-je, me trahit quand j'ai aimé encore, moi! »

La colère empourpra ses joues; elle leva les mains avec un geste menaçant, et continua les lèvres serrées:

La suite au prochain numéro.

— On lit dans le Moniteur: Quelques journaux de Paris et des départements ont reproduit, en l'accompagnant de réflexions diverses, le compte-rendu d'une réunion tenue, le 17 mars, à Mulhouse, sous la présidence de deux délégués d'une association qui a pris le titre de Société nationale pour l'extinction du paupérisme.

Le gouvernement accorde toujours ses sympathies aux efforts qui s'inspirent du désir sincère d'améliorer le sort de la classe ouvrière, mais il ne saurait lui convenir de partager certaines doctrines: entre lui et les hommes qui les professent, aucune solidarité n'existe, et il n'admet pas que, sous prétexte de poursuivre un but philanthropique, on se présente au public comme une sorte d'organe officiel, honoré du protectorat personnel de l'Empereur.

— La chronique parisienne n'a pas encore épuisé son carnet de notes concernant M. Greffülhe, le riche milliardier dont les journaux ont annoncé la mort, il y a quelques jours. « M. Greffülhe, lisons-nous dans une feuille belge, menait un train d'une excessive simplicité, ce qui ne l'empêchait pas d'être fort magnifique dans ses largesses. Vouant, à l'occasion du jour de l'an, faire un cadeau à ses trois neveux, qui étaient venus lui présenter leurs respects, il leur tint à peu près ce langage: « Mes chers enfants, je vieilliss, je ne suis plus au courant des goûts des jeunes gens; embarrassé de vous choisir un cadeau qui vous agrée, je vous donne à chacun une inscription de trois cent mille francs en rente sur l'Etat. »

On estimait la fortune de M. Greffülhe à 120 millions.

Le théâtre français fermera, samedi prochain, ses portes pour huit jours, la réouverture aura lieu le dimanche, 21.

— On lit dans la Liberté: « Le rédacteur en chef et l'imprimeur de la Liberté ont été cités, ce matin, à comparaître devant M. de Gonet, juge d'instruction, sous la prévention d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement. »

Pour extrait: A. Layton.

Exposition Universelle

N° 3

ASPECT DU CHAMP DE MARS ET DU PALAIS.

La meilleure place pour se rendre compte de l'aspect du Champ de Mars et du Palais de l'Exposition universelle, est le sommet de la colline de Chaillot, ce qu'on appelle aujourd'hui le Trocadéro. De cette hauteur, sur laquelle Napoléon 1er avait eu l'intention de bâtir le palais du roi de Rome, — à cette époque couverte de nombreuses et charmantes maisons, de splendides jardins, — à laquelle on a fait subir une transformation si complète, on a le panorama animé d'une grande partie de la capitale.

Nivelée sur une étendue considérable, à peu près la moitié du Champ de Mars, reliée aux rues de Chaillot, de Passy, aux magnifiques boulevards qui conduisent aux Champs Elysées, à la place de l'Étoile, au bois de Boulogne, la montagne va rejoindre par une pente douce le bord de la Seine. On parvient au pont d'Iéna par un monumental escalier en granit. A droite et à gauche s'étendent des pelouses de gazon coupées par des routes sablées. Le trocadéro forme maintenant un amphithéâtre régulier sur lequel peuvent se réunir des centaines de mille de spectateurs si, dans l'avenir, on donne dans le Champ de Mars des fêtes populaires.

De là, les regards embrassent à la fois les plus beaux quartiers des deux rives du fleuve. Les façades des Palais, des théâtres; les tours, les clochers des églises; les dômes des monuments les plus remarquables se dressent de tous côtés. Dans le lointain, les montagnes qui entourent Paris, chargées d'une luxuriante végétation, forment le fond du tableau et sur ce fond se dessine l'immensité de la grande ville. Cette vue est magnifique. Les visiteurs intelligents ne manqueraient pas de s'en procurer la jouissance pendant quelques instants.

C'est surtout de ce point culminant que l'on prend une juste idée de la ville improvisée sur le sable du Champ de Mars. Assemblage bizarre des architectures de tous les styles, elle a l'apparence d'une cité de Mille et une Nuits. Chaque pays y a envoyé un échantillon de ses constructions de luxe ou d'utilité. Cette agglomération presque fantastique, avec ses petits cours d'eau, ses lacs en miniature, ses prairies improvisées, ses quinconces, ses accidents de terrain, habilement ménagés, enserme la masse sévère, noire, et d'un aspect peu monumental, je dois le reconnaître du Palais de fer.

C'est une masse, il n'y a pas moyen de le nier. Son extérieur n'a rien de séduisant, mais était-il possible était-il même nécessaire de lui donner une apparence plus artistique? Je ne le pense pas. Le but que l'on se proposait était de protéger les richesses qui vont s'y accumuler contre les intempéries des saisons. Ce but est-il atteint; la distribution intérieure du monument est-elle bien entendue? Oui certes. Une enveloppe plus élégante, des toits dans le goût de ceux des cathédrales; des arcatures, des pyramides, des clochetons; que sais-je encore? tout le bagage d'ornements que l'on prodigue peut-être trop à présent, n'auraient fait qu'augmenter le poids de l'édifice auraient exigé de plus grandes dépenses. Il ne m'aurait certes pas déçu qu'on donnât au temple de l'industrie des formes plus élégantes, et plus gracieuses, mais tel qu'il est, il est fort acceptable. Il est intelligemment distribué; c'est le principal. Il est utile, n'en demandons pas davantage.

Pour égayer un peu l'ensemble de cette masse qui

a irrité les nerfs de quelques critiques, on a dressé, tout autour, des mâts supportant de longues banderoles flottantes, des écussons aux armes de toutes les nations des mondes, de leurs capitales, des villes qui ont conquis une certaine célébrité dans les arts, les sciences, l'industrie, le commerce, la navigation. Leur ensemble produit un bon effet.

Le petit parc occupant le centre de la construction, avec ses pièces d'eau, ses pelouses vertes, ses statues, la décoration de son pourtour ouvert, rompt aussi, avec avantage, la monotonie de la toiture dont toutes les parties se replient sur elles-mêmes pour former un abri impénétrable à la pluie et aux rayons du soleil. N'était-il pas indispensable de prendre ses précautions contre deux ennemis dont les atteintes sont souvent funestes ?

En pénétrant dans l'enceinte générale par la porte principale qui fait face au pont d'Iéna, on comprend tout de suite pourquoi j'ai donné, à cette partie de l'Exposition universelle, le nom de cité des Mille et une Nuits. Dès les premiers pas vous vous croyez dans un monde à part. Vous marchez à travers la confusion.

A votre droite, à votre gauche, sont d'abord des fontaines jaillissantes avec vasques, statues et groupes dans le goût moderne. Vos yeux sont frappés ensuite par l'aspect de la colonne des phrases s'élançant élégamment dans les airs avec sa coupole de verre ; d'une chapelle gothique avec ses fenêtres chargées de vitraux aux vives et chatoyantes couleurs ; du pavillon de l'Empereur à la forme orientale, de celui de la photographie qui affecte des lignes plus régulières.

Là, voici le modèle de l'habitation anglaise : le kiosque du Sultan des Turcs comme on l'eût construit sur les rives du Bosphore ; le temple égyptien réécant toutes les curiosités recueillies dans les fouilles, la maison d'école, la boulangerie des Etats-Unis ; les pagodes du Japon et du Roi de Siam ; ici le chalet Suisse ; la maison Suédoise, le théâtre de jour ; la salle de concert ; l'amphithéâtre pour les conférences.

Près des longues cheminées en briques, vomissant leur noire fumée sont dissimulés des groupes équestres des statues de souverains étrangers ; l'art, l'industrie se condouit sans cesse. Le jardin de la société d'horticulture offre ses serres, ses gazons, ses monticules de fleurs de toutes sortes, de tous pays, son aquarium souterrain, non loin de la ferme allemande, de l'usine pour la fabrication des rails, du laboratoire, pour les opérations chimiques, etc., etc.

L'une des curiosités de la Cité universelle sera bien certainement encore cette longue galerie extérieure faisant le tour de l'édifice, véritable temple dédié à la gastronomie. On y peut demander à boire, à manger dans toutes les langues.

Un établissement est uniquement destiné à la dégustation des vins, des liqueurs de tous les crus. Les bières de l'Allemagne, de l'Alsace, de l'Angleterre sont offertes sous toutes les formes, dans des verres de toutes les tailles. A côté du Barran américain où l'on déjeune debout, devant le long comptoir chargé de vins, de liqueurs, de victuailles est le restaurant anglais avec ses boxes et ses étagères ornées de puddings et de gâteaux à la rhubarbe.

Les restaurants français se suivent sous toutes les formes ; Les prix fixes, les repas à la carte, et le bouillon Duval pour les modestes fortunes. La Hollande a ses salaisons, ses laitages pour les déjeuners ; l'Italie, ses pâtes ; la chocolaterie Hermann, offre des luncs et des goûters. On ne saurait mourir de faim à l'Exposition et à certaines heures de la journée il s'exhale de cette interminable galerie alimentaire, des parfums de roisseries de grils et de casseroles, qui n'affectent pas trop désagréablement les narines.

Quant aux excentricités culinaires il n'en est pas question. Je crois qu'elles n'ont jamais existé que dans les imaginations des chroniqueurs inventant, chaque jour, une histoire pour donner un attrait de plus à ce pare, unique objet de leurs prédilections.

De temps en temps l'attention est attirée comme à l'improviste, par une création par une innovation, utiles à l'humanité, inspirées par de bienveillantes pensées. Je citerai les crèches, les maisons d'ouvriers, les ateliers. Dans ces demeures consacrées à l'enfance, à la famille, au travail, on a cherché à prévenir les inconvénients depuis longtemps signalés, des agglomérations trop nombreuses. L'art, la fantaisie ne sont point trop occupés de ces constructions modestes. Leurs auteurs les ont voulues commodes, saines, peu coûteuses. Il me semble que le problème a été résolu par quelques uns d'entre eux, mais le jour viendra où il nous sera permis de les examiner avec soin. Nous pourrions alors les décrire avec l'espoir d'appeler sur elles l'intérêt des visiteurs.

Ch. D'ANGE.

Bibliographie

M. Sorbier, premier président à la cour impériale d'Agen, publie depuis plusieurs années, sous le titre de : *Pensées et réflexions morales*, une série d'études philosophiques qui, depuis longtemps, ont fixé l'attention des esprits délicats.

Quelle que soit l'école philosophique à laquelle ils appartiennent, philosophes chrétiens ou libres penseurs, tous s'accordent à rendre un hommage mérité à la profondeur des vues, à la rigueur des deductions, au style élevé, élégant et concis de ces opuscules qui bienôt, sans doute, seront réunis et formeront un beau et bon livre.

Les études XXIX, XXX, XXXI, que nous avons sous les yeux et qu'on pourrait, à bon droit, intituler : *Conseil à un jeune magistrat*, traitent tour à tour du travail, de la science du droit, jointe aux études philosophiques et littéraires, et de l'amour de Dieu.

D'après M. Sorbier, le magistrat ne doit pas être seulement un légiste, mais encore un philosophe et un littérateur ; un philosophe, pour élever son âme, son intelligence et son cœur aux plus hautes vérités morales et divines ; un littérateur, pour que l'expression ne fasse jamais défaut à sa plume. Comment le magistrat parviendra-t-il à atteindre cette double cime du style et de la pensée ? Par le travail.

« Le travail est, dit-il, un maître sévère ; mais à sa dure école nous devenons des êtres intelligents et forts. Il faut donc s'occuper jusqu'à sa dernière heure, car tous les jours on est en face des mêmes besoins ; nul n'a le droit d'oisiveté ; être inutile dans la vie, n'est-ce pas le figurer stérile dont parlent les livres saints ? La terre ne nous donnera rien sans fatigue, d'après l'antique et éternelle malédiction, jusqu'au moment où elle s'ouvrira pour nous recevoir dans son sein. La nécessité du travail écrase

l'univers. Misère et famine, ses redoutables ministres, frappent sans pitié quiconque veut se soustraire à cette inflexible loi ; mais la faim regarde à la porte de l'homme laborieux et n'ose entrer chez lui. La pauvreté mâle et vigilante vaut mieux que la richesse oisive et frivole. »

Il dit encore dans la même étude : « Le travail infligé à la race humaine est un puissant levier que la Providence a mis dans nos mains pour triompher des obstacles placés sur notre route ici-bas. Ce n'est pas seulement le soleil qui éclaire et anime le monde, c'est le regard de l'homme, c'est son activité, c'est son génie. Que serait le monde matériel sans les splendeurs vivifiantes du monde moral ? Un tableau sans couleur et sans vie. »

Ne regardons pas le travail comme l'instrument des faibles et l'inspiration comme la lumière des forts ; l'intelligence même la plus riche ressemble au sol terrestre, qui ne produit qu'après avoir été bien ensemencé. C'est un champ qui a besoin d'être remué et labouré profondément. »

La doctrine de l'auteur se trouve donc, pour ainsi dire, tout entière dans ces vers de l'illustre fabuliste :

Travaillez, prenez de la peine,
C'est le fond qui manque le moins.

Aussi M. Sorbier résume-t-il son étude sur le travail en rappelant ces mots d'un empereur romain à sa dernière heure : *Omnia fui et nihil expedit* et qui répondit à ceux qui, à cette heure suprême, venaient lui demander le mot d'ordre : *Laboremus*.

N'allons pas croire toutefois que la philosophie qui illumine ces travaux soit celle des austères et des stoïques ; c'est, au contraire, une philosophie pleine de bienveillance et d'une douce sérénité. A ceux que la fortune a dispensés du travail ou qui ne se sentent pas stimulés par l'ardeur de leur intelligence ou par l'attrait d'une noble ambition, M. Sorbier conseille la bienfaisance, cette noble occupation d'un cœur bien placé.

« Celui, dit-il, qui n'a pas besoin de travailler pour vivre est inexcusable de s'endormir dans un superbe loisir, de consumer ses facultés dans un stérile repos et une molle opulence. Il sait qu'il y a toujours des êtres qui souffrent dans la grande famille humaine, que tous les hommes sont frères et qu'il existe entre eux une grande solidarité de misères. Il se doit à l'Etat et aux malheureux. Propager les principes de la morale, répandre autour de soi les bienfaits de l'éducation religieuse, les lumières de la science, ouvrir son cœur aux affligés et sa bourse aux nécessiteux, telle est la tâche sacrée que le riche doit remplir. Chacun, dans la mesure de ses forces et de ses ressources, est tenu ici-bas de creuser son sillon ; cette loi souveraine du devoir n'admet ni privilège ni exemption. »

Le vulgaire croit que la vie des princes est une vie de plaisir et d'oisiveté ; mais que de labeurs, que de veilles ne s'imposent-ils pas pour se mettre à la hauteur des austères et rudes devoirs de la royauté ! Le souverain de la France leur donne l'exemple, il ne se contente pas d'être prince par la naissance, il a voulu se faire prince par le travail. »

Tel est l'esprit qui a présidé à cette étude sur le travail ; étude que nous regrettons de ne pouvoir citer tout entière ; car si elle est plus particulièrement destinée à faire l'objet des méditations des jeunes magistrats elle s'applique néanmoins à tous et à tout ; chacun peut aller y puiser, pour s'y fortifier dans les diverses épreuves de sa carrière ou de sa vie. A ces divers titres, les *Pensées* de M. le premier président Sorbier offrent un certain degré de parenté avec les méditations des Pascal, des Labryère et des La Rochefoucauld.

L'étude XXX sort du domaine général de la philosophie et s'applique d'une manière toute spéciale au devoir du magistrat : la science du droit, la connaissance des hommes, les travaux historiques, philosophiques et littéraires, tel doit être le bagage du magistrat, et l'auteur en profite pour jeter un coup d'œil général sur ces différentes branches des connaissances humaines.

M. Sorbier place en première ligne la science du droit ; mais la science du droit ne s'acquiert que par le travail, et c'est ainsi que l'étude XXX se rattache à l'étude XXX.

« Si le travail, dit-il, est la loi de tout ce qui vit sur cette terre, à plus forte raison est-il le devoir impérieux de celui qui vit, comme le magistrat, non pour soi, mais pour les autres. Le juge tient dans notre société une place immense, son ministère, est une mission de vérité, de conscience, de justice. La magistrature ne crée rien, mais elle conserve tout ; elle est la garantie de toutes les institutions. Juger les hommes c'est partager l'une des prérogatives de la divinité, c'est se consacrer à un rôle exceptionnel dans le monde, c'est contracter l'engagement d'épurer son âme de toutes les passions vulgaires, d'étendre incessamment sa lumière et sa raison et se vouer infatigablement à la recherche de la vérité. La science du droit est de celles qui ne s'épuisent pas. L'existence se passe à notre quelque goutte de cet océan, et lorsque la mort vient le frapper, le juge y trempait encore ses lèvres avides. Pour décider suivant les lois, il faut les connaître ; le glaive de la justice ne marche qu'après son flambeau. »

Puis l'auteur, qui, d'ailleurs, joint chaque jour l'exemple du précepte, ajoute : « Le loisir du magistrat ne doit pas être la portion la moins occupée de sa vie ; il appartient aux études générales et complémentaires de l'histoire, de la morale, de la haute littérature, qui dominent toutes les autres sciences et constituent la grande occupation de l'esprit. La connaissance des lois positives suffit au praticien, mais ne peut seule faire un magistrat. Il y a une jurisprudence élevée, sublime, applicable aux grands intérêts de la cité ; on en trouve les éléments, non dans l'édit du préteur, mais dans les intimités de la philosophie, source de toutes les lois et fondement de tous les droits, dont on peut dire encore avec Cicéron : *Ista et præpotent philosophia*. »

Ici le premier président fait habilement intervenir, à l'appui de sa thèse, Cicéron, nourri de la philosophie de Platon et d'Aristote ; Cujas, initié par ses travaux littéraires à tous les secrets de l'antiquité ; le chancelier Lhôpital, qui décrivait dans la langue de l'art les douleurs de la patrie déchirée par les discordes civiles ; d'Agnesseau, qui se livrait avec délices à son penchant pour les lettres, et enfin M. le premier président Troplong, qui l'auteur ne nomme pas, mais qu'on reconnaît aisément dans le portrait suivant : « Plusieurs de nos jurisconsultes modernes se sont inspirés de ces nobles et belles traditions ; ils ont montré à quelle hauteur peut s'élever la science du

droit, quand l'histoire et la philosophie descendent dans les régions où s'élaborent les affaires ; c'est là ce qui ennoblit la jurisprudence, ce qui en fait, non un métier, mais une science, une grande science destinée à développer toutes nos facultés et à ouvrir une vaste et brillante carrière à l'éloquence. »

Enfin, l'amour du travail, la science du droit, de la philosophie et de l'histoire, le culte des lettres ne sauraient suffire au magistrat, si toutes ces connaissances ne viennent se fondre et s'éclairer dans l'amour de Dieu ; c'est le sujet de l'étude XXXI.

« L'homme ne saurait porter seul le poids de son âme ; il a besoin d'un secours surnaturel pour venir à bout de lui-même. »

Malheur à l'homme, s'il manque du sens spirituel, du sens divins, s'il ne vient pas, après le labeur du corps et de l'esprit, respirer quelquefois dans le recueillement un peu de l'air fortifiant du ciel. »

« La force vive qui mène le genre humain, c'est la religion ; animée par elle, le travail donne à l'intelligence tout son éclat, à l'âme toute sa grandeur, ouvre à nos facultés des horizons infinis, et peut renouveler la face de la terre. »

Pour rendre compte d'un travail aussi élevé et aussi délicat, nous ne pouvions mieux faire que de le résumer ou de le citer, mais cette œuvre est de celles qu'une froide analyse est insuffisante à faire connaître. Si cette simple esquisse peut suggérer à quelques-uns la pensée de la lire et de la méditer, notre but sera atteint.

Heureux les jeunes magistrats qui sauront s'en inspirer et mettre à profit les sages et paternels conseils qu'elle renferme.

Achille VAREMBEY.

CONFÉRENCES

LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES DE CAHORS.

DE LA SCIENCE

Par M. DUTASTA, professeur de philosophie au Lycée

Le temps est venu, Messieurs, où il sera permis à l'homme d'étudier la nature et la raison des choses en toute liberté. Aussi vous allez voir la science, reformée par Bacon, et la philosophie, régénérée par Descartes, marcher avec une sûreté et une rapidité vraiment merveilleuses sur les pas de ces deux grands hommes. Quels secrets si étonnants Bacon et Descartes vinrent-ils donc révéler aux savants et aux philosophes pour avoir opéré une révolution si radicale et si heureuse ? Ces secrets, Messieurs, se réduisent à bien peu de chose, et je ne crains pas d'affirmer d'avance que vous serez surpris de leur simplicité.

Pline l'Ancien, grand écrivain, mais médiocre naturaliste, décrit quelque part, d'après Aristote, les dents de je ne sais plus quel poisson. Pline, sa description terminée, émerveillé de la science de son illustre devancier, s'arrête et s'écrie : « Mais de quelle façon Aristote a-t-il donc pu savoir comment sont faites les dents de ce poisson ? » Et Cuvier, sur son exemplaire, avait écrit en marge : *en y regardant*. Bacon, Messieurs, ne vint pas dire autre chose aux savants, et la science fut reformée.

Oui, il vint proclamer cette simple vérité que l'observation seule peut nous dévoiler la nature des êtres observables. Ce n'est point par des conjectures, par des hypothèses, par des raisonnements déduits de je ne sais quels principes empruntés à je ne sais quelle autorité que l'homme peut découvrir la structure du monde et les lois de la production des phénomènes : c'est par l'expérience et l'expérimentation.

On se mit donc à observer la nature, et la nature livra de toutes parts ses secrets. La pesanteur, le son, la chaleur, la lumière, les corps vivants, les corps inertes, la terre et le ciel nous laissent chaque jour pénétrer plus avant dans leur mystérieux dédale.

La nature, une fois connue, l'homme a bien vite fait de l'asservir à ses besoins. Vous savez quel prodigieux essor de l'industrie a suivi le soudain développement des sciences. Les savants, émerveillés de ces succès si rapides, ne concevoient plus de bornes à leurs conquêtes. Les sciences ne sont pourtant pas bien vieilles : l'humanité les a portées plus de deux mille ans dans son sein, mais on peut dire qu'elles ne sont nées que depuis deux siècles.

Presque en même temps, Messieurs, que les sciences trouvaient leur réformateur, la philosophie trouvait le sien.

Descartes, au sortir du collège (*), frappé de la confusion et de l'incohérence du fatras d'opinions qu'on appelait alors philosophie, conçut le projet d'une réforme radicale. Et d'abord, il mit la main sur le premier principe de toute philosophie : *ne reconnaître d'autre autorité que celle de l'évidence*. Il rejeta donc de son esprit toutes les opinions, vraies ou fausses, auxquelles jusque-là il s'était arrêté, il fit, comme on disait alors, *table rase*, et, partant de ce doute, si justement nommé *philosophique*, il construisit de toutes pièces un système admirable, qu'il assit sur un fondement indestructible.

Cent ans plus tôt on eût peut-être brûlé le philosophe avec ses livres. Le philosophe en fut quitte pour se réfugier d'abord en Hollande, puis en Suède, et les livres pour être mis à l'index. Les temps étaient mûrs pour la vérité, et bientôt le Cartésianisme eut, dans toute l'Europe, détrôné la Scolastique.

De Descartes, Messieurs, sortirent des philosophes et des penseurs qui placèrent la philosophie sur les hauteurs où j'essaierai de vous la montrer tout à l'heure.

Que trouvèrent ces philosophes à la suite de leur maître ? Ils trouvèrent que si l'on veut s'expliquer l'homme et l'univers, il faut commencer par le connaître ; que, pour déterminer le pourquoi d'un être, il faut en avoir d'abord pénétré le comment. Imaginez un spectateur qui arriverait au théâtre, la toile déjà levée, et qui sortirait avant la fin. Il n'a assisté ni au commencement ni au dénouement de l'action ; mais il peut conjecturer l'un et l'autre d'après ce

(*) Il avait fait ses études au collège de la Flèche, dirigé par les Jésuites.

qu'il a vu et entendu. Voilà l'homme. Le grand drame de la nature est déjà commencé quand il arrive ; le rideau n'est pas prêt de tomber quand il s'en va. Si donc l'homme veut se faire une idée de la cause qui a produit les êtres et de la destinée que cette cause leur assigna, il ne peut rien faire de plus raisonnable que de partir de l'étude de ces êtres. Chaque être a son organisation, et cette organisation correspond évidemment à la destinée de cet être (*). Si donc vous voulez connaître le pourquoi, étudiez d'abord le comment. Mais l'étude du comment des êtres est l'objet des sciences : que la philosophie prenne donc dans les sciences son point de départ ; et quand je dis les sciences, je ne veux pas parler seulement des sciences physiques et naturelles, mais aussi de ces sciences qui étudient les phénomènes de la pensée et en déterminent les lois.

Mais ici, Messieurs, se rencontre une école, dite *positive*, qui veut emprisonner la philosophie dans l'étroite sphère des inductions tirées de l'expérience. Quand le comment de l'univers et de l'homme sera complètement connu, disent-ils, et que la philosophie, s'emparant des innombrables données de toutes les sciences, en aura composé un tout harmonique, l'œuvre de la philosophie sera faite. Non, Messieurs. Cette formidable synthèse accomplie, l'œuvre des sciences sera consommée, mais l'œuvre propre de la philosophie commencera. Car, le comment peut bien servir à expliquer le pourquoi ; mais il ne l'explique point par lui-même. Le comment est visible, tangible ou du moins observable ; le pourquoi est invisible ; le comment est relatif, changeant ; le pourquoi est nécessairement immuable et absolu : il faut, pour l'atteindre, l'intervention d'une faculté spéciale ; cette faculté, nous la connaissons : c'est la Raison pure.

C'est elle qui nous permettra de saisir le principe éternel et nécessaire de l'univers, qui nous révélera nos destinées suprêmes, qui nous fera voir Dieu comme le point où tout commence et où tout aboutit, d'où toute vérité émane et en qui toute vérité réside, d'où vient toute réalité et en qui toute réalité se résout.

Les sciences ne peuvent aller jusque là : elles s'arrêtent bien avant ce terme ; elles n'ont pas, d'ailleurs la mission de nous y conduire. Laplace avait raison de dire : Dieu est une hypothèse dont je me passe. Mais le philosophe ne saurait se passer de cette hypothèse ; car elle seule pourra lui expliquer l'univers.

C'est donc à l'idée de Dieu qu'aboutit la raison partie de la connaissance des êtres et de leurs lois ; et cette idée, les philosophes qui font le plus profession de l'écartier y reviennent toujours par quelque détour. L'œuvre de la philosophie ne sera faite que le jour où elle aura complètement expliqué en Dieu le monde physique et moral, la nature et l'homme ; c'est-à-dire, le jour où nous connaîtrons, non-seulement tout le fini, mais les rapports du fini et de l'infini, du relatif et de l'absolu, de ce qui passe et de ce qui demeure éternellement.

VI.

J'ai essayé de vous montrer, Messieurs, ainsi que je l'avais annoncé, comment l'homme s'est servi et doit se servir de son intelligence pour satisfaire sa curiosité. Vous avez suivi, à travers les âges, la marche des sciences et de la philosophie, ces deux études dont l'ensemble comprend la connaissance humaine tout entière. Vous les avez vues d'abord remplacées par une religion qui expliquait tout et ne démontrait rien ; vous les avez vues ensuite, devenues humaines, se confondre en une seule recherche dans la *sophia* grecque ; puis, s'apercevant que le plus sûr moyen d'arriver au but, était de se séparer, se séparer en effet : mais, dans l'antiquité, à tâtonner longtemps, et, au Moyen-âge, trébucher sans cesse dans les entraves de la tradition et la foi ; se relever enfin et s'affermir, avec Bacon et Descartes, et dès lors marcher d'un pas libre et rapide chacune dans sa route. Mais les deux routes convergent au même point, et le jour où les sciences et la philosophie se rencontreront là, leur union constituera la Science.

Ce but est placé si loin et si haut, il est retranché derrière tant d'obstacles qu'on se demande vraiment si l'homme pourra jamais l'atteindre et s'il n'y a pas folie à le poursuivre. Hé bien ! Messieurs, connaissez toute l'étendue de l'ambition humaine. Je veux que l'homme soit arrivé à la Science ; je veux qu'il ait pénétré le comment et le pourquoi l'univers ; je veux qu'il ait saisi dans l'infini le point précis où s'attache la chaîne des réalités finies ; il ne sera point encore satisfait. C'est trop peu pour lui de connaître la nature et d'avoir deviné ce qu'il y a derrière elle ; ce qu'il y a derrière elle, il veut le voir et le contempler. Cette contemplation n'est pas de ce monde : Hé bien ! il veut franchir les bornes de ce monde, et, maître de la vérité sur l'univers, envisager face à face cette vérité dans la source vivante et sacrée d'où elle découle éternellement !

C'est là une aspiration de ma nature. Raisonnable ou non, elle existe, elle réclame satisfaction, elle s'irrite par l'attente, elle ne s'apaisera que par la possession. Hé quoi ? Diront les sceptiques. N'avez-vous donc jamais désiré des chimères ? Ah ! sans doute ! Notre imagination échauffée nous lance à la poursuite de bien des fantômes. Mais, faut-il admettre que notre nature, comme cette mère des illusions, nous inspire des amours sans objet et des ambitions sans issue ? Non, Messieurs. Et, quand je considère que tous mes autres besoins trouvent leur satisfaction, qu'il y a des aliments pour ma faim et des boissons pour ma soif, je ne puis croire que Dieu veuille refuser de satisfaire le premier, le plus noble, le plus impérieux de mes besoins, et qu'il ait commis la cruauté gratuite de me donner le désir pour me refuser la jouissance. Non, je ne puis le croire ; et, quoi qu'en murmure la raison humaine, je suis prêt à dire avec le poète :

Qu'un autre vous réponde, ô sages de la terre !
Laissez-moi mon erreur ; j'aime, il faut que j'espère ;
Notre faible raison se trouble et se confond.
Oui, la raison se tait ; mais l'instinct vous répond :
Pour moi, quand je verrais dans les célestes plaines,
Les astres s'écartant de leurs routes certaines,
Dans les champs de l'éther l'un par l'autre heurtés,
Parcourir au hasard les cieux épouvantés ;
Quand j'entendrais gémir et se briser la terre ;
Quand je verrais son globe errant et solitaire
Flottant loin des soleils, pleurant l'homme détruit,
Se perdre dans les champs de l'éternelle nuit,
Et quand, dernier témoin de ces scènes funèbres,

(*) Voir Jouffroy. *Cours de droit naturel*. Tome I. Deuxième leçon.

Entouré du cahos, de la mort, des ténèbres,
Seul je serais debout : seul, malgré mon effroi,
Être inflexible et bon, j'espérais en toi.
Et, certain du retour de l'éternelle aurore,
Sur les mondes détruits, je t'attendrais encore ! (*)

Ainsi, Messieurs, la Science, dans ce monde, et, par delà ce monde, le Principe de toute science, voilà le but des poursuites et des aspirations de l'âme humaine. C'est par la vertu, la charité, la justice que l'on acquiert des droits à la contemplation de l'Éternelle Vérité. C'est par l'exercice indépendant et libre des facultés que Dieu nous a données qu'on arrive à la Science. Il y aurait en jadis de l'héroïsme à proclamer cette dernière vérité : aujourd'hui, qui-conque la proclame ne court d'autre danger que celui d'avoir dit une banalité. Les faiseurs de tragédies s'en plaindront peut-être ; mais, vous vous en réjouirez avec moi. Grand est le siècle qui produit des héros ! Plus grand celui qui n'en a pas besoin !

(*) Lamartine. Méditations : L'Immortalité.

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS	FÊTE	FOIRES
18	Jeu.	s Parfait.	Cours, St-Caprais, Comiac, Montredon.
19	Vendr.	s Timon.	Duravel.
20	Samed.	s Astier.	St-cirq-Lapopie, Capdenac, Martel Salviac.

N. L. le 4, à 10 h. 13 m. du soir.
 P. Q. le 11, à 3 h. 19 m. du soir.
 P. L. le 18, à 11 h. 13 m. du soir.
 D. Q. le 27, à 3 h. 10 m. du matin.

La Société Ste-Cécile, n'ayant pu jouer dimanche dernier à cause de l'indisposition de plusieurs de ses membres, se fera entendre demain soir, sur le square, de 5 à 6 heures.

Programme des morceaux.

- 1° Le Vainqueur (pas redoublé);
- 2° Honneur et patrie (marche);
- 4° Junon (fantaisie militaire);
- 4° Dieu Mars en goguette (quadrille).

NAVIGATION DU LOT.

Par décret du 27 mars 1867, une somme de 4,000,000 vient d'être affectée à l'exécution des travaux nécessaires pour compléter l'amélioration de la navigation du Lot, dans les départements de l'Aveyron, de Lot-et-Garonne et du Lot.

Cette somme de 4,000,000 est répartie comme il suit :

Département de l'Aveyron	700,000 fr.
de Lot-et-Garonne	1,200,000
du Lot	2,100,000

BUREAU DE POLICE.

Un parapluie, trouvé par Lachaise, sacristain, le 11 avril courant, dans l'église Cathédrale, a été déposé au bureau de police, où il pourra être réclamé.

— Il a été perdu le 1^{er} avril, jour de foire de Cahors, entre St-Cernin, canton de Lauzès (Lot) et Cahors, un porte-monnaie en perles, contenant 1,550 fr. en billets de banque, dont un de 1,000 fr., un de 500 fr. et un de 50 fr. Prière aux personnes qui l'ont trouvé d'en donner avis au commissaire de police de Cahors. Il sera donné bonne récompense.

On nous écrit de Salviac :

M. Hugon, propriétaire et marchand de bœufs à Salviac, qui, lors du dernier concours de bœufs gras de Puy-l'Evêque, remporta les 1^{er} et 2^e prix, vient d'avoir au concours de Nîmes, un succès non moins éclatant : le 1^{er} et le 2^e prix, médaille d'or et médaille d'argent, ainsi qu'une mention honorable lui ont été décernés. On lui a offert 2,000 fr. du bœuf qui a eu le 1^{er} prix.

Nous signalons avec empressement cette nouvelle qui prouve combien notre département est propre à la belle venue du bétail. Lorsque ce dernier se trouve confié à des éleveurs intelligents.

Le 11 avril, une charrette chargée de foin prit feu dans la rue St-Barbe, à Cahors. On s'empressa de conduire la charrette à la rivière pour la sauver. Le chargement de 550 kilos de foin a été perdu, la charrette un peu endommagée. On pense que c'est une étincelle sortant de la forge du sieur T... qui a mis le feu.

On nous écrit de Livernon :

Dans la nuit du 5 au 6 avril, une vaste maison appartenant au sieur Servant, J., cultivateur à Sante-Perdrix, commune de Bonssac, a été la proie des flammes. Tout a été brûlé malgré les prompts secours apportés.

La perte est évaluée à 12,000 fr. — L'immeuble était assuré.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

- 11 avril Gardes (Henriette), rue des Boulevards.
- 12 — Rolles (L.-M.), rue des Augustins.
- 12 — Astruc (Louis), rue du Tapis-Vert.
- 12 — Cubières (Jules), rue Rabayrol.

Décès.

- 10 avril Dubort (Franc.), cultiv. 76 ans, à Cabessut.
- 10 — Simon (Jeanne), 79 ans, rue Ste-Barbe.
- 10 — Bras (Michel), forgeron, 45 ans, à Bégous.
- 11 — Julia (Léon-Jacques), imprimeur, 22 ans, rue Impériale.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet : Des obligations communales 4 1/2 0/0 de 4 ans, à 8 ans d'échéance.

S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais : à Paris, au siège de la Société, 19, rue Neuve des Capucines ;

Dans les départements, aux Recettes des Finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

Départements.

Monseigneur l'Evêque d'Agén a succombé le 11 avril, vers les six heures du soir, à l'attaque d'apoplexie dont il avait été frappé dimanche dernier à sa sortie de l'église Cathédrale, où il avait assisté aux offices du soir.

Ni les secours empressés et ingénieux de l'art médical, ni les soins les plus affectueux qui lui furent prodigués par tous les membres de sa famille, accourus auprès de lui au premier signal du danger, ne purent ranimer les sources de la vie, ni permettre au bien-aimé pontife de donner sa bénédiction dernière aux parents et aux amis rassemblés autour de son lit de douleur. C'est ainsi qu'il s'est endormi dans la paix du Seigneur après une longue agonie.

Mgr Jean-Aimé de Levezou de Vesin était né à Milhau, diocèse de Rodez, le 25 août 1793. Le roi Louis-Philippe l'avait nommé évêque d'Agén, le 26 janvier 1841, alors qu'il était vicaire général du diocèse de Bordeaux ; il fut sacré le 8 août suivant et installé le 14 du même mois ; Monseigneur Donnet, archevêque de Bordeaux, vient présider à Agén à cette belle cérémonie.

(Journal de Lot-et-Garonne).

Pour extrait : A. LAYTOU.

Vins.

(Extrait du Moniteur Vinicole).

Barbezieux (Charente), 6 avril. — Les vins se cotent ainsi : rouge Sainte-Radegonde 1866, 45 fr. ; bons crus ordinaires ; 35 fr. Blanc 1866 pour la chaudière, 20 à 45 les 200 litres.

Beaune, 6 avril. — Gamets, Demigny, 1866, à 20 fr. les 228 litres nus.

Blais (Loire-et-Cher), 6 avril. — Voici le cours du jour :

Les vins vieux, de 100 à 110 fr. (ils deviennent très-rare), les nouveaux, de 45 à 50 fr., les Vouvrays vieux, 90 à 120 fr., et les nouveaux, 45 à 50 fr., les Touraine nouveaux, de 35 à 40 fr., les gros noirs vieux et nouveaux, de 60 à 62 fr., Onzain et environs, 35 à 36 fr., les environs de Blais, 32 à 34 fr., les Sologne vieux 60 à 62 fr., et les nouveaux, 30 à 32 fr., les Selles-sur-Cher, 42 à 44 fr.

Bourgueil (Indre-et-Loire), 6 avril. — Vins de 1865, 125 à 140 fr. les 220 litres logés ; vins de 1866, 63 à 70 fr. Le commerce complètement assoupi tend un peu à se réveiller. On espère quelques visiteurs d'ici à quelque temps.

Flourance (Gers), 6 avril. — Vins rouges du Gers pris en gare de Flourance, à tout prix, suivant qualité, couleur et âge, à 10, 12, 14, 16, 18, 20, 25 et 30 fr., l'hectolitre nu, payable comptant sans escompte.

Floury-la-Montagne (Saône-et-Loire), 7 avril. — Le prix de nos vins est de 35 à 40 fr. logés, vins de 1865, sont très-rare et bien recherchés ; ils se vendent de 110 à 115 fr. logés.

Faits Divers

Le public est prévenu que le GOUVERNEMENT ROMAIN est tout-à-fait étranger à une souscription de titres Consolidés romains que la Société italienne « le Comptoir du commerce et de l'industrie » a annoncée par des circulaires et par la voie des journaux.

L'emprunt de 1866, émis par la maison EDWARD BLOUNT ET C^o 3, rue de la Paix, à Paris, est le seul qui soit fait pour le compte du gouvernement du Saint-Siège.

L'UNIVERS

Journal politique quotidien, grand format à six colonnes.

Rédacteur en chef : M. Louis VEUILLOT.

Abonnements : Edition Quotidienne trois mois 18 fr., six mois, 34 fr. ; un an 66 fr.

Edition demi-Quotidienne : trois mois, 10 fr. ; six mois, 19 fr. ; un an 36 fr.

Bureaux, Paris, 10, rue des Saints-Pères.

LA GAZETTE POUR TOUS paraît toutes les semaines en livraison de 16 à 20 pages à colonnes. Tout nouvel abonné reçoit gratuitement, à titre de prime, les 26 premiers numéros de la publication formant un fort volume grand in-8^o de 500 pages à colonnes. — Abonnements : un an, 4 fr. 20., en un bon poste, ou timbres-postes (avec 20 c. en plus). Adresser à M. Gérardin, boulevard du Prince-Eugène, 180, à Paris. — (On peut souscrire pour 6 mois, au prix de 1 fr. 60, sans droit à la prime.)

La douce Revalescière Du Barry guérit, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, acidités,

pituite, nausées, vomissements, constipations, diarrhée, toux, asthme, phthisie, suppression, maigreur, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 69,000 cures rebelles à tout autre traitement, parmi lesquelles celle de S. S. le Pape, le maréchal duc de Pluskow, etc., etc. Elle convient également comme nourriture aux enfants et économise mille fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Du Barry et C^o, 26, Place Vendôme, à Paris, et en cette ville, chez les pharmaciens et épiciers. — La Revalescière chocolatée aux mêmes prix.

— C'est toujours le produit le plus demandé, le plus en faveur auprès du public, que les contre-facteurs prennent pour point de mire. Le **Chocolat-Ménier** en est un exemple ; son succès a fait naître des fabricans qui ne cachent pas que leur industrie est d'habiller leur chocolat exprès pour qu'on puisse le prendre pour du **Chocolat-Ménier**. Il faut se défendre de ces méprises en lisant le nom authentique **Ménier** sur la tablette, et non tout autre de même consonnance.

AUX MÈRES DE FAMILLE.

Pour remédier à la faiblesse chez les enfants, développer leurs forces et leur croissance, les principaux médecins de Paris, MM. BROUSSAIS, BARON, BLACHE, ANDRAL, ALIBERT, FOUQUIER, MOREAU, etc., membres de l'Institut et de l'Académie de Médecine, ordonnent, avec le plus heureux succès, le RACAHOÛT des ARABES de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, à Paris. Cet agréable aliment, uniquement composé de substances végétales des plus nutritives et les plus fertilisantes, se divise dans toute l'économie ; et par ses propriétés analéptiques, il améliore la composition du lait chez les dames nourrices, et ranime les forces languissantes de l'estomac. — Dépôt dans chaque ville.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.

Etude de M^e Bonsquet-Ponlié, avoué à Figeac.

L'adjudication des immeubles de A. Dardennes père, et J. Dardennes, aura lieu au tribunal de Figeac le 1^{er} mai 1867, à deux heures. Mises à prix : 1^{er} lot 100 fr. — 2^e lot 300 fr.

Un jugement du tribunal de Figeac, en date du 4 avril, a prononcé la séparation des biens entre Rozalie Lacaze et Césaire Combart, son mari, tous deux domiciliés à Latronquière.

(Extrait de l'Echo du Quercy du 6 avril.)

Etude de M^e Dusser, avoué à Figeac.

Le 10 mai 1867, à neuf heures du matin, au tribunal de Figeac, il sera procédé à la vente aux enchères des immeubles de Pierre Bonnet, habitant à Puybrun.

Mises à prix : 1^{er} lot 300 fr. ; 2^e lot 40 fr.

Le 13 avril 1867, sur la place du marché de Figeac, il sera procédé à la vente aux enchères des immeubles saisis au préjudice du sieur Pierre Thomas, forgeron. Le prix devra être payé comptant.

(Extrait du Mémorial du 11 avril.)

ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

4 mai. Immeubles situés dans la commune de Labastide-du-Vert appartenant à Aussel, fils, cultivateur.

4 mai. Immeubles de Jean-Pierre Noël, propriétaire à Lamarchande.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

OUVERTURE LE 15 MAI

BUREAU DE TÉLÉGRAPHIE-PRIVÉE.

STATION

DE GIÈRES-URIAGE.

FÉCONDATEUR AGRICOLE

Produit précieux et indispensable aux agriculteurs, horticulteurs, jardiniers, pépiniéristes, etc., s'emploie tous les mois de l'année ; se vend chez MM. les épiciers, grainetiers, débitants de tabac, etc. (Lisez le journal du 9 février). Seul fabricant, L. MONNET, 40, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. On désire avoir un concessionnaire dans chaque arrondissement.

A LOUER

1^o UN APPARTEMENT

AU 2^e ÉTAGE

2^o UN MAGASIN

rue Fénelon, à Cahors.

MAISON DU DOCTEUR GUILHOU

Trois mois 46 fr. Six mois 52 fr.

LE TEMPS

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

édacteur en chef : A. NEFTZER

Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

A VENDRE

LE CAFÉ DU COMMERCE

À Luzech (Lot), sur le Canal.

Maison et Etablissement. — Clientèle excellente. — Ameublement complet, avec BILLARD.

S'adresser à M. Alibert, aîné, propriétaire, qui donnera toute facilité pour le paiement.



MAL DE DENTS

Guérison instantanée

par la PYRÉTHRINE LANAUSOIS

1 fr. 50 le flacon

A Cahors, Pharmacie centrale, Vins.



PHOSPHO-GUANO

GALLET, LEFEBVRE ET C^o, à Paris et au Havre.

VENTE EN BARILS CACHETÉS, AUX EFFIGIES CI-DESSUS.

À 29 fr. 50 les 100 kilos pour toutes quantités, en gare dans le port de mer d'expédition contre paiement au comptant.

DÉPÔT DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS. — Pour le département du Lot, chez MM. Th. Cabanès, à Gourdon ; J. Cangardel et fils, à Cahors ; Domergue, à Figeac.

PHARMACIE LACOMBE

DULAC SUCESSEUR

SUR LES FOSSÉS

A CAHORS

CORS AUX PIEDS, ŒIL DE PERDRIX, DURILLONS

GUÉRISON ASSURÉE

SANS AUCUNE SORTIE D'OPÉRATION, PAR LE TOPIQUE DULAC.

PRIX DU TOPIQUE, 1 fr. 50 c.

Liqueur Vineuse dite Essence Bordelaise

POUR L'AMÉLIORATION DES VINS DE TABLE

Cette liqueur donne aux vins du velouté et un bouquet des plus agréables de vin du Médoc.

Prix du flacon pour deux barriques 1 fr. 25.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

PRÈS GRENOBLE

TRAJET DIRECT EN CHEMIN DE FER.

STATION

DE GIÈRES URIAGE.



MAUX DE GORGE

Inflammations de la Bouche

PASTILLES

DE

DETHAN

AU SEL DE BERTHOLLET

(Chlorate de potasse)

Recommandées par les médecins des hôpitaux de Paris contre les maux de gorge, angines, croup, ulcérations, et les inflammations de la bouche. Elles donnent la flexibilité au gosier, la fraîcheur à la voix, corrigent la mauvaise haleine, détruisent l'irritation causée par le tabac, et combattent les effets pernicieux du mercure sur la bouche.

DÉPÔTS : A Paris, pharmacie DETHAN, faub. S-Denis, 90.

A Cahors, chez M. Duc, pharmacien.